

PRIX MOYEN PONDERE DES VEAUX DE BOUCHERIE

Etat 6-4

VEAUX

SEMAINE N° 9 DU 23/02/2015 AU 01/03/2015

Prix "entrée-abattoir" HT exprimé en Euro/kg de carcasse (cinquième quartier inclus), frais de transport inclus

ENTREE ABATTOIR	NON ELEVES AU PIS	ELEVES AU PIS
6,20	6,13	9,11
(+0,03)	(+0,03)	(-0,01)

Le prix moyen pondéré entrée abattoir est une moyenne pondérée sur les tonnages des prix moyens pondérés des veaux non élevés au pis et des veaux élevés au pis.

A partir du 16 septembre 2014, les cotations des veaux de boucherie font l'objet de changements définis par l'arrêté du 23 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 4 janvier 2013 fixant les modalités d'établissement des cotations pour les marchés des veaux de boucherie.

Les changements sont les suivants : fusion des bassins Sud-Ouest et Centre-Est en un bassin Sud, modalités de remontée des prix des veaux labellisables ou labellisés sous signe officiel de qualité, modalités de remontées des prix pour les animaux achetés en lot, établissement des cotations pour animaux d'engraissement 2 et 3 consolidés (uniquement 3 auparavant).

Il convient durant les premières semaines de démarrage de lire et d'interpréter avec prudence les cotations des veaux de boucherie. Leur comparaison avec les précédentes cotations doit tenir compte de ces changements.